DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE TREIZE LE 28 Mars (28/03/2013)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 22 mars, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI Maire,

Mme Marie CAVALIE, M. Pierre GUILLAMAT, Mme Marie CASTRO, M. Guy-Michel EMPOCIELLO, Mme Martine DAMIANI, M. Bernard REDON, **Adjoints**,

M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHES, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUD, Mme Christine LASSALLE, M. Georges DESQUINES, Mme Estelle HEMMAMI, M. Franck BOUSQUET, Mme Odile MARTY-MOTHES, M. Abdelkader SELAM, Mme Nathalie DA MOTA, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, M. Gilles BENECH, Mme Carine NICODEME, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES:

Mme Christine FANFELLE (représentée par Mme DAMIANI), Mme Hélène DELTORT (représentée par Mme CAVALIE), Mme Marie DOURLENT (représentée par M. JEAN), Adjoints,

M. André LENFANT (représenté par M. MOTHES), Mme Colette ROLLET (représentée par M. ROQUEFORT), **Conseillers Municipaux**

Mme DA MOTA est nommée secrétaire de séance.

12-28 mars 2013 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 - BUDGET SERVICE DE L'EAU

Rapporteur: Monsieur JEAN

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants, L.2311-1 et suivants,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M49,

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

A 26 voix pour, 1 voix contre (M. CHARLES), et 6 abstentions (Mmes GALHO, NICODEME, ROLLET; MM. BENECH, GAUTHIER, ROQUEFORT).....



- ADOPTE le budget primitif 2013 «Service de l'eau » équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	99 500.00	290 000,00
Opérations d'ordre	220 319.82	1 300,00
Résultat reporté	0,00	28 519.82
Dépenses totales	319 819.82	319 819.82
INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	3 357 619.82	3 138 600.00
Opérations d'ordre	1 300,00	220 319.82
Restes à réaliser	105 275.18	12 974.00
Résultat reporté	154 078.02	0,00
Recettes totales	3 618 273.02	3 618 273.02

Le vote est effectué au niveau du chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

- DONNE délégation à Monsieur le Maire afin de notifier à Monsieur le Sous-Préfet et au Comptable Public l'ensemble des pièces, dans les délais fixés par les lois et règlements en vigueur.

RECUALA
SOUS-PRÉFECTURE LE
- 3 AVR. 7013
CASTELSARRASIN - 82

Pour copie conforme

Moissac le 02 avril 2013

Le Maire,

Jean-Paul NUNZI

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le :

De sa publication et/ou notification le :